

# *Ville d'Annecy-le-Vieux*

**Bernard ACCOYER**

*Président de l'Assemblée Nationale*

*Député de Haute-Savoie*

*Maire d'Annecy-le-Vieux*

Monsieur Jean Jacques PASQUIER

19 clos des Trolles

74940 ANNECY LE VIEUX

Annecy-le-Vieux  
le 25 mai 2012

N° 2012-2453

Votre courrier du 13 mai

Monsieur,

Pour la sécurité du port de plaisance la Ville a mis en service un système de gardiennage avec un maître chien durant les mois de juin, juillet et août. Cette année pour compléter ce dispositif, des rondes ont été mises en place à partir du 5 mai 2012 représentant un coût de 20 000€ environ annuel.

Hélas si, comme vous le savez, l'ensemble des ports du lac d'Annecy subissent des vols.

Les vols ou dégradations au port d'Annecy-le-Vieux sont moins nombreux que chez nos voisins pour autant cette situation n'est évidemment pas satisfaisante.

La nuit du 5 mai 2012, deux rondes ont été réalisées, une à 23h40, l'autre à 4h15, ne faisant état d'aucun souci particulier.

Il semble que les vols importants intervenus cette nuit sont le fait d'une bande très bien organisée, venue par bateau.

Certes, un des deux projecteurs était hors service démontrant que les mesures de protection ne sont pas infaillibles. Je veux vous indiquer cependant que des études sont en cours pour la mise en place de caméras thermiques.

Nous pouvons toujours envisager le renforcement des mesures de protection mais ces dernières auraient un impact lourd sur le budget du port et cette charge nouvelle serait intégralement supportée par les locataires du port puisque le budget du port est un budget annexe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations



Bernard ACCOYER